



collectivités
pour la culture

communiqué
du 28 février 2022

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE UKRAINIEN

L'Ukraine est aujourd'hui existentiellement menacée dans l'intégrité de son territoire, dans son identité même et dans sa culture. Face au séisme que provoque l'invasion de l'Ukraine décidée par le président russe, la France témoigne de sa solidarité.

En tant que fédération représentant les collectivités françaises attachées à la diversité culturelle, à la liberté de la création et au dialogue entre les cultures, la FNCC en appelle au soutien total au monde culturel et aux artistes ukrainiens mais aussi russes, qui s'opposent à cette guerre.

Nos collectivités sont prêtes, au nom des valeurs de liberté que portent les arts et la culture, à se mobiliser pour accueillir les artistes et acteurs culturels qui seraient contraints de s'exiler.

Défendre la culture et défendre la liberté sont les deux faces d'une même exigence de solidarité humaniste, une exigence que nous nous engageons à honorer.

la FNCC